

Modifications au répertoire des Codes des médicaments d'exception

La Régie vous avise des modifications apportées au répertoire des *Codes des médicaments d'exception* qui entrent en vigueur le 16 août 2018.

1 Transfert d'un médicament d'exception codifié dans la section régulière de la Liste des médicaments

En raison de son transfert dans la section régulière de la *Liste des médicaments*, le CLOPIDOGREL – *Plavix^{MC}* peut désormais être remboursé sans code ni autorisation préalable. Ainsi, les codes CV18 et CV19 qui lui sont attribués seront retirés. Ce changement ne requiert aucune intervention de votre part.

2 Ajout d'une indication de paiement pour un médicament d'exception déjà codifié et modification de la note au code MS153

Une nouvelle indication de paiement pour l'ostéoporose chez l'homme à risque élevé de fractures s'ajoute au DENOSUMAB – *Prolia^{MC}*. Une demande doit être transmise à la Régie au moyen du formulaire [Denosumab \(Prolia^{MC}\) – Traitement de l'ostéoporose chez l'homme](#) (8183) pour obtenir une autorisation de paiement.

- Pour le traitement de l'ostéoporose chez l'homme à risque élevé de fractures ne pouvant recevoir un bisphosphonate oral en raison d'une intolérance sérieuse ou d'une contre-indication.

Toutefois, la codification demeure toujours possible chez la femme si la condition clinique correspond à l'indication reconnue suivante :

Code MS153 :

- Pour le traitement de l'ostéoporose postménopausique chez les femmes ne pouvant recevoir un bisphosphonate oral en raison d'une intolérance sérieuse ou une contre-indication.

Note : Le traitement de l'ostéoporose chez l'**homme** ou le traitement de l'ostéoporose chez la femme ayant présenté un **échec thérapeutique** à un bisphosphonate **oral** ne satisfont pas à cette indication de paiement.

Courriel, site Web et fils RSS

services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca
www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels
Abonnez-vous à nos fils RSS

Téléphone

Pharmaciens

Québec 418 643-9025
Ailleurs 1 888 883-7427

Autres professionnels

Québec 418 643-8210
Montréal 514 873-3480
Ailleurs 1 800 463-4776

Télécopieur

Québec 418 528-5655
Ailleurs 1 866 734-4418

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h
(mercredi de 9 h 30 à 17 h)

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30
(mercredi de 10 h 30 à 16 h 30)